RECOMMANDATION 2 - FAVORISER LE RÉEMPLOI ET LA RÉUTILISATION DES MATERIAUX ISSUS DE LA DECONSTRUCTION

Favoriser le réemploi et la réutilisation des matériaux issus de la déconstruction, en quoi ça consiste ?

La déconstruction diffère de la démolition classique par la possibilité de récupérer sélectivement les éléments de l'édifice existant de manière à pouvoir les revaloriser au mieux, soit en les destinant aux filières établies de récupération et de valorisation (comme pour le bois, les métaux, ou la maçonnerie par exemple), soit en les réutilisant en tant que matière première secondaire. Il s'agit donc de retirer les différentes couches de matériaux du bâtiment en les abimant le moins possible, d'où l'appellation de déconstruction, processus inverse de la construction.

Quels bénéfices en attendre ?

Elle nécessite une organisation logistique plus poussée et implique des délais de réalisation généralement plus longs qu'une démolition classique, mais engendre une réduction des coûts de traitement des déchets (les quantités de déchets sont réduites et mieux triées). Les matières récupérées sont également une source d'économie, via la revente aux acteurs potentiellement intéressés, ou via leur utilisation comme matière première secondaire pour le chantier, ce qui limite les coûts d'achat de matière première. **Ainsi, les matières premières récupérées puis revendues lors d'une déconstruction représentent un revenu pouvant atteindre jusqu'à 40 % des revenus d'une entreprise de démolition.**

Comment faire ?

En amont du projet

- Présenter, dès la réponse à l'appel d'offre, les avantages économiques et environnementaux de la déconstruction par rapport à une démolition classique.
- Évaluer la faisabilité technique de la déconstruction (bâtiment accessible, structure aisément démontable).
- Informer à l'avance les acteurs (récupérateurs, recycleurs) potentiellement intéressés par les matériaux récupérés.
- S'assurer de la flexibilité de l'échéancier. Il faut prévoir en général un délai de réalisation au minimum trois fois plus important que pour une démolition classique.

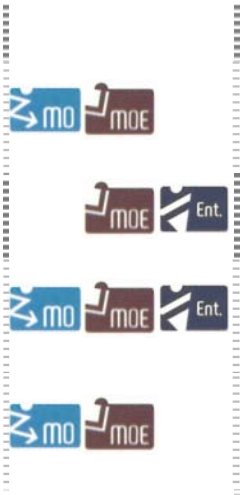

Voir expérience ADEME

Voir recommandation sur la flexibilité (n°6)

Lors de la préparation

- Présenter un équipement adapté à la gestion des matières issues de la déconstruction pendant l'activité (containers de tri, poste de transbordement, excavateurs, grue).
- Former les équipes aux techniques de déconstruction adaptées, ainsi qu'au tri sélectif.
- Identifier les matières réutilisables et valorisables et évaluer leurs quantités.
- En fonction des volumes prévus et des délais, évaluer la rentabilité de locations de machines de traitement sur place des matières (plâtre, déblais, etc.) pour les réutiliser sur place.

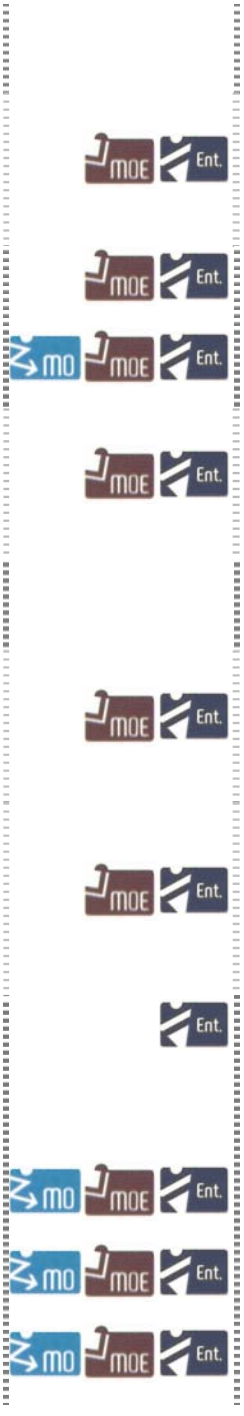

Voir expérience WRAP – B&Q

Lors de la réalisation

- Suivre le cheminement inverse des étapes de construction (déconstruction des éléments du second œuvre et des finitions intérieures puis des éléments de structures du haut vers le bas du bâtiment).
- Utiliser au mieux les différentes façades du bâtiment ouvertes sur l'extérieur afin d'optimiser le flux de matière sortant.
- Effectuer un tri des matières directement sur le chantier.

Voir recommandation sur l'optimisation de la logistique des différents flux de matières (n°3)

Une fois le chantier réalisé

- S'assurer du devenir des matériaux destinés au réemploi.
- Calculer le taux de réutilisation obtenu et communiquer sur les résultats.
- Capitaliser l'expérience en notant les problèmes rencontrés et les solutions possibles

Voir expérience WRAP – B&Q

Voir expérience SMARTWASTE